

Gestion des risques

Le conseil scientifique Covid-19 demande une clarification de la gouvernance de crise

Publié le 04/08/20 - 14h02

Les pouvoirs publics doivent améliorer les dispositifs en place pour anticiper une deuxième vague épidémique, "hautement probable" à l'automne. C'est l'une des recommandations formulées par le conseil scientifique Covid-19, dans son huitième avis, mis en ligne ce 3 août. La gouvernance et la doctrine des tests doivent être clarifiées.

Le conseil scientifique Covid-19 a mis en ligne ce 3 août son huitième [avis](#), daté du 27 juillet. Il incite "*fortement les autorités à préparer, à anticiper tous les scénarios possibles quelles que soient leur difficultés*". Autrement dit, le conseil scientifique encourage fortement les pouvoirs publics à anticiper une deuxième vague qui pourrait, selon lui, de manière "*hautement probable*", survenir à l'automne ou à l'hiver prochain. Or, rappelle-t-il, l'immunité collective reste très inférieure au seuil des 50% à 70% requis pour empêcher une circulation active du virus. Le dernier bilan de la Direction générale de la santé fait d'ailleurs état d'une hausse du nombre de cas en France (lire l'encadré).

556 nouveaux cas en 24 heures

Ces dernières 24 heures, 556 nouveaux cas confirmés ont été recensés par la DGS, indique-t-elle dans son point du 3 août. 5 198 personnes sont hospitalisées, soit 12 nouvelles admissions en 24 heures. 384 malades sont en réanimation, soit 29 nouvelles admissions. Depuis le début de l'épidémie, ce sont 107 569 personnes qui ont été hospitalisées. 82 166 sont de retour au domicile. Durant la semaine écoulée, plus de 564 000 tests ont été effectués, avec un taux de positivité de 1,5%, entre le 25 et le 31 juillet. À ce jour, 30 294 personnes sont décédées en France, dont 19 779 au sein des établissements hospitaliers et 10 515 en établissements sociaux et médico-sociaux, d'après les données actualisées de Santé publique France.

Les dispositifs en place doivent globalement être améliorés. Trois volets retiennent tout particulièrement l'attention du conseil. D'abord, la gouvernance "*tant au niveau central qu'au niveau des territoires*". "*Qui décide et prend la direction opérationnelle en cas de scénario défavorable ou difficile ?*" interroge-t-il. Il suggère aussi d'améliorer la communication sur les décisions à envisager lors d'une seconde vague. L'accent est mis notamment sur la nécessité de mener des campagnes d'information, rappelant l'importance du port du masque et des mesures barrières durant cette période d'été. Il note par ailleurs que les relations avec la société civile restent "*insuffisantes*". Elle doit pourtant être mieux associée aux prises de décisions.

Revoir la doctrine des tests

"*L'anticipation des autorités sanitaires à mettre en place opérationnellement les plans de prévention, de prise en charge, de suivie et de précaution est un élément majeur*", décrit conseil. Il s'agit là d'un des dix points clés mis en lumière. Parmi eux figurent également des points de vigilances concernant les tests.

Deux sont jugés "*essentiels*". Il est d'abord demandé au Gouvernement de "*définir, clarifier et présenter rapidement une nouvelle doctrine d'utilisation des tests*". Cela repose sur une vision de diagnostic d'une part, une vision de dépistage et santé publique d'autre part. Le conseil demande en outre de rendre les tests plus accessibles au "*consommateur*", soit de tester de "*façon plus large*". Pour ce faire, ils souhaitent demander à l'ensemble des virologues de France de s'organiser et de participer à la mise en place et à la validation de nouvelles stratégies de tests diagnostiques.

Organiser le "confinement local"

Autre enjeu sensible pour le conseil scientifique : celui d'un vingtaine de grandes métropoles, dans lesquelles les risques de propagation du virus sont importants. Un "*confinement local*", plus ou moins important en fonction de l'épidémie doit faire l'objet d'une préparation dans ces zones à forte densité de population, prévient l'instance. "*Le développement de messages de santé publique locaux, combiné à une gestion ciblée de l'épidémie intégrant le soutien aux personnes vulnérables et la prise en compte des inégalités sociales est indispensable*", résume-t-elle.

Zoom sur les risques psychosociaux

Le conseil scientifique appelle les employeurs et pouvoirs publics à la vigilance, concernant le retour au travail des salariés. Il suggère ainsi de mettre en place des travaux d'enquête qui pourraient "*explorer les conditions inédites de santé au travail, afin d'étudier, prévenir et accompagner les conséquences de l'épidémie et du confinement dans ces domaines*".

Liens et documents associés

- Avis du 27 juillet [PDF]

Clémence Nayrac

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>